

Compte-rendu de la réunion des directrices et directeurs

Ce compte-rendu sera étudié en équipe pédagogique lors de la réunion de pré-rentrée du 31 août.

Il constitue la première note de service.

Je souhaite à l'ensemble des équipes pédagogiques, à tous les personnels des écoles ainsi qu'aux élèves une très bonne rentrée scolaire.

Je me rendrai dans toutes les écoles de la circonscription dès que possible.

Au plaisir d'échanger et de travailler avec vous.

Gilliane Simonin
IEN circonscription Villers

1. Circonscription de Neuves-Maisons / Villers

Les bureaux de la circonscription étant désormais installés au 15 bis rue général Leclerc à Neuves-Maisons, notre territoire changera d'appellation en cours d'année pour devenir la circonscription de Neuves-Maisons (mois de février).

55 écoles constituent le réseau de la circonscription. Vous pouvez les retrouver sur cette [carte interactive](#).

Les coordonnées de chacun des membres de l'équipe de circonscription figurent sur [le site](#).

L'équipe est à votre écoute pour toute question, ne pas hésiter à contacter chacun des formateurs (questionnement pédagogique) ou la secrétaire (administratif).

2. Communication / point administratif

Echanges par mails.

- Seules les boîtes mails académiques sont utilisées dans le cadre des communications professionnelles. Chaque directeur renvoie systématiquement sur les adresses professionnelles des enseignants les informations dont ils n'ont pas été destinataires. La liste enseignants 54-villers sera opérationnelle à compter du 20 septembre environ.
- Un seul objet par mail pour rendre lisibles les différents échanges. Attention à bien spécifier l'objet précis du mail en évitant de répondre à un mail contenant un objet d'un autre sujet.

Absences et remplacements.

Lorsqu'un enseignant écrit à l'IEN par l'intermédiaire du secrétariat pour prévenir d'une absence, le directeur est systématiquement mis en copie pour faciliter l'organisation du service.

Les échanges confidentiels à l'IEN sont possibles sur la boîte mail directe de Mme Simonin pour tout problème personnel.

Afin de faciliter l'archivage, merci de **privilégier l'envoi dématérialisé** des documents (demandes d'autorisation d'absences, justificatifs...).

Site de circonscription.

Il devient un support incontournable d'informations officielles, pédagogiques, à consulter régulièrement par chacun. Les informations ne seront pas doublées par mail.

3. Circulaire de rentrée

Dans [l'article dédié du site](#), vous retrouverez les différents points de la circulaire de rentrée ainsi qu'une infographie en bas de page concernant les priorités pour le 1^{er} degré.

Note sur l'absentéisme scolaire

Son suivi est une priorité absolue, **dès 3 ans**.

4 étapes possibles:

1. Entretien avec la famille à privilégier (au-delà de 4 demi-journées par mois sans motif légitime) → courrier du directeur si la situation perdure ou qu'il y a impossibilité de rencontre.
2. Réunion équipe éducative et contractualisation (si pas d'amélioration)
Application départementale SIGABS → IEN informé
3. Courrier d'avertissement de l'IEN
→ possible plus tôt si le dialogue avec la famille est difficile.
4. Signalement
→ persistance (10 ½ journées par mois ou dialogue rompu)
→ SIGABS
→ Suivi par la DSDEN (mise en demeure du DASEN, convocation des parents à une commission départementale, si persistance le DASEN peut signaler la famille au procureur de la république).

Les registres d'appels doivent être dûment complétés (suivre le taux d'absence par classe par mois, ce, dès 3 ans).

Attention particulière à porter au lien avec les familles éloignées de l'école.

Concernant **les débats / concertations** organisés à l'automne, ils concerneront les équipes **volontaires** sous l'impulsion du directeur d'école.

Visée : créer ou redynamiser un projet d'école.

Un guide sera disponible permettant de questionner les différents acteurs :

- Que faut-il changer dans notre école pour que les élèves réussissent mieux ? Comment faire autrement ? Que faut-il bouleverser ? ...

Mot-clé : innovation. Des moyens financiers pourront être débloqués pour des projets innovants sélectionnés par le ministère (fonds d'innovation pédagogique).

Vous serez destinataires des informations à ce sujet. Une méthodologie est à venir (fin septembre-début octobre).

4. Evaluations d'écoles

Les évaluations d'écoles seront initiées cette année dans le premier degré.

Un premier temps sera mené par l'équipe pédagogique de l'école qui établira une auto-évaluation centrée sur 4 domaines :

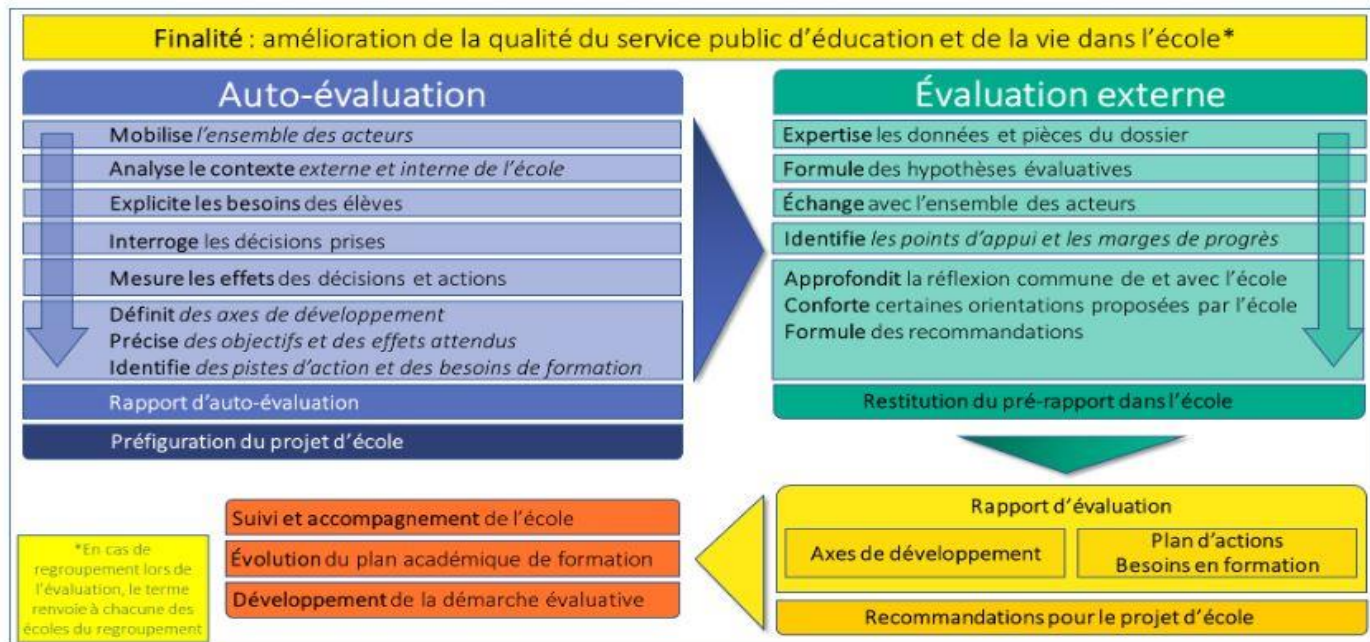
- Apprentissages et enseignements
- Bien-être et climat scolaire
- Acteurs, stratégies et fonctionnement de l'établissement
- Environnement institutionnel et partenarial

L'équipe de circonscription pourra accompagner ce temps d'auto-évaluation.

Le second temps sera constitué d'une évaluation externe par un jury extérieur à la circonscription (et au département) composé par un IEN, un directeur d'école, un formateur et un chef d'établissement.

Il s'agit de différencier l'évaluation des personnels (IEN de circonscription) de l'évaluation de l'école.

La préparation et l'analyse nécessaires à l'auto-évaluation constitueront une partie des 48h de concertation d'équipe (au moins 12h).



Les écoles concernées cette année sont les suivantes : Frolois, Maizières, Viterne, Xirocourt, Tantonville.

A partir de l'évaluation mise en œuvre cette année, **ces écoles bâtiront un nouveau projet d'école** pour la rentrée 2023 (valable pour les cinq années suivantes).

Pour toutes les autres, un bilan du projet d'école 2021-2022 et un avenant pour 2022-2023 seront à retourner au secrétariat avant les vacances d'automne. L'avenant peut cibler les 30 mns d'APQ, le projet PHARE (lutte contre le harcèlement), l'EMI (éducation aux médias et à l'information), mais aussi la continuation en équipe des formations constellations maths ou français de l'année précédente. L'équipe de circonscription peut accompagner la réflexion.

Note : 108h, de quoi parle t-on ?

En dehors des temps de préparation et de correction, les enseignants du 1^{er} degré sont tenus d'assurer 27 heures par semaine, dont 24 face à la classe. Les 3 heures restantes constituent sur l'année, ce que l'on nomme les 108 heures.

- ➔ 18 h de formation continue
- ➔ 36 h d'APC (activités pédagogiques complémentaires)
- ➔ 48h de concertations (conseil des maitres, conseil de cycle) : évaluations d'écoles, élèves présentant des difficultés particulières, travaux autour du projet d'école, des programmations communes par domaines d'apprentissage...
- ➔ 6h pour les conseils d'école

5. Suivi de l'élève

L'absentéisme (voir note ci-dessus) constitue une priorité absolue.

Les relations avec les familles sont à favoriser (à distance ou en présence).

L'évaluation pour mieux apprendre est à développer. Des réunions de concertations par cycle ou en conseil des maitres seront dédiées à ce sujet afin de permettre des échanges de pratiques.

Le dispositif des APC revêt un intérêt particulier pour accompagner l'élève (difficultés sur des points précis en mathématiques/français, points méthodologiques, point en lien avec le projet d'école...)

6. Protocole sanitaire

Une [rubrique du site de circonscription](#) est dédiée. Les différents articles sont à consulter.

Niveau socle pour la rentrée.

Une vigilance accrue des gestes barrières (aération, lavage de mains et nettoyage des salles) est préconisée.

7. Formations / Accompagnement / PPCR

Le programme des animations pédagogiques sera envoyé **prochainement** à chacun(e) sur sa boîte mail. Merci de veiller à **noter précisément les dates prévues** dans un calendrier ([disponible sur le site de la circonscription](#)). Toute absence lors d'une formation devra systématiquement faire l'objet d'une demande d'autorisation d'absence auprès de l'IEN, il ne sera pas possible de proposer d'autres dates en remplacement.

Formation Laïcité et Valeurs de la République

La plupart des directeurs ont été formés en juin. Les directeurs qui ne l'ont pas été ainsi que tous les adjoints le seront cette année ou l'année prochaine sur le temps des animations pédagogiques.

Vous pouvez choisir de réaliser ces 6 heures :

- soit de façon hybride : 1h à distance + 5h un mercredi (9h/12h – 13h/15h)
- soit 2 mercredis consécutifs (9h/12h)

Afin de nous permettre l'organisation du plan de formation, nous vous remercions de renseigner le [formulaire](#) en ligne.

Le **dispositif des constellations** sera poursuivi en mathématiques et en français.

Les **enseignants fonctionnaires stagiaires** seront répartis entre les trois formateurs (CPC ou ERUN) qui seront leur interlocuteur pour tout besoin d'accompagnement en complément des tuteurs DSDEN et INSPE (conception, animation, évaluation).

Les enseignants ayant un **rendez-vous de carrière** dans l'année participeront à un dispositif spécifiquement dédié de 6h. L'objectif sera d'inclure le rendez-vous de carrière dans un cadre plus global de réflexion personnelle et d'accompagnement.

Les **directeurs** de la circonscription auront 6h de parcours spécifiquement dédié (pilotage pédagogique, communication orale/écrite, échanges de pratiques...).

8. EPS : dispositif « 30 mn d'Activités Physiques Quotidiennes par jour »

Démarche ministérielle à travers laquelle l'Education Nationale s'engage en collaboration avec Paris 2024 pour que chaque élève bénéficie d'au moins 30 mn d'activités physique par jour.

Ce dispositif vise à susciter un mouvement d'adhésion autour d'un objectif partagé au service du bien être des élèves, de leur santé et surtout au service de leur apprentissage.

Quand ? 30 mn les jours où l'EPS n'est pas programmée. Sans nécessité d'une tenue sportive, avec la collaboration possible de tous les acteurs de communauté éducative (USEP, collectivités, parents, clubs);

Comment ? Les formes que peuvent prendre ces 30 mn sont variées et à adapter au contexte de chaque école ; de manière ludique, par des défis, des situations innovantes, activités simples réalisables avec peu de matériel.

(exemple : 15 minutes lors d'une récréation et 15 minutes à un autre moment (accueil, temps méridien...), 15 minutes avant ou après les récréations du matin et après-midi, 10 minutes avant les entrées en classe

(midi et récréation du matin et après-midi), 4 fois 7 minutes 30 (rentrées en classe ou prolongement de récréation), des pauses actives, en classe sur les temps de transition ou entre deux activités qui sollicitent fortement les capacités cognitives des élèves.)

Sécurité

Les exercices de sécurité :

Calendrier exercices sécurité 22-23	
date butoir	type d'exercice
30/09/2022	évacuation incendie
16/12/2022	PPMS de type "attentat-intrusion"
10/02/2023	PPMS de type "risques majeurs"
14/04/2023	évacuation incendie
07/07/2023	PPMS de type "attentat-intrusion"

Les documents à mettre à jour

- PPMS risques majeurs et attentats intrusion à renvoyer à aurore.lenczewski@ac-nancy-metz.fr

9. Le numérique à l'école

✚ Merci de nommer les classes dans ONDE comme ci-dessous :

- CP-CE1 MME DUPONT M.
- CM1-CM2 M. DURAND L - MME SCHMITT A.

Comment?

Se connecter sur ONDE, puis "ECOLES" --> "Classes et regroupements" --> Sélectionner une première classe --> "Modifier" et compléter les **libellés courts et longs** comme la capture d'écran ci-dessous et valider

✚ ONE : bascule nouvelle année.

Attendre que la bascule dans ONDE (nuit du 31 août au 1^{er} septembre) soit faite, puis que la synchronisation soit opérée (encore un à deux jours) pour que les classes soient à jour. Première chose à faire : rattacher les enseignants à leur classe. Pour les nouveaux élèves d'une école, les INE étant attribués plus tard, il sera nécessaire d'attendre une à deux semaines environ.

✚ Pour tout échange à propos des installations autour du numérique avec les mairies, le formateur au numérique est **systématiquement** contacté et intégré. Yann.Denny@ac-nancy-metz.fr

✚ A venir prochainement (site) : une information détaillée à propos des projets des ERUN/FUN 54 Prouve-Le / Objectif ONE / FACILACODER

✚ Six blue-bots et six Thymios sont disponibles en prêt. Prendre contact avec Yann DENNY pour tout renseignement. Yann.Denny@ac-nancy-metz.fr

10. Réunions à venir

Mardi 06 septembre 17h15 à l'IEN : accueil des nouveaux enseignants dans la circonscription

Mercredi 07 septembre 9h à l'IEN : réunion RASED et enseignants référents

11. Calendrier à retenir

ERR (enquête rapide de rentrée) → directeurs	Entre jeudi 1^{er} septembre et le mardi 6 septembre 12h. <u>Modalités</u> : https://www1.ac-nancy-metz.fr/dsden54/directeurs/form.asp
Constat des effectifs → directeurs	Du jeudi 15 septembre au lundi 19 septembre minuit. <u>Modalités</u> : Circulaire du 22/08 rubrique « constat de rentrée » + annexe https://www1.ac-nancy-metz.fr/dsden54/directeurs/form.asp
Elections des parents d'élèves → tous les enseignants (lors des réunions de rentrée avec les parents d'élèves)	Calendrier p 11 – 12 – 13 de ce guide https://eduscol.education.fr/document/2009/download?attachement Informations complémentaires https://eduscol.education.fr/2259/la-representation-des-parents-d-eleves
Evaluations nationales →	Evaluations CP-CE1 Du 12 au 23/09 passation (plateforme de saisie disponible jusqu'au 30/09) → restitution aux parents par entretien (obligatoire) → 6h d'APC sont dégagées pour les enseignants concernés. Evaluations 6^e Du 12 au 30 septembre → outil d'analyse départemental permettra une analyse fine par chaque équipe. Le pilotage pédagogique de l'analyse de ces évaluations constituera un temps de la formation des directeurs dans la circonscription.